TOURISME

Deux nouveaux sites labellisés Parcours de pêche en Dordogne

Les gorges de l'Auvézère à Saint-Mesmin et la Loue au moulin de la Baysse à Excideuil viennent d'être labellisés parcours pêche Passion et Découverte par la Fédération régionale de pêche de Nouvelle-Aquitaine. Attendues, ces deux labellisations renforcent l'attractivité du territoire sur le plan touristique et plus particulièrement du tourisme pêche.

Publié le 15 juin 2023

A l'occasion de son passage en Dordogne pour une visite de contrôle, le Comité régional de labellisation composé de représentants de l'Association Régionale Pêche Nouvelle-Aquitaine, de représentants partenaires du tourisme et de représentants des collectivités locales concernées a labellisé deux nouveaux Parcours pêche sur le canton Isle-Loue-Auvézère :

Les gorges de l'Auvézère à Saint-Mesmin affichent désormais le label parcours pêche "Passion", tandis que la Loue au moulin de la Baysse à Excideuil bénéficie du label parcours pêche "Découverte".

Ces labellisations sont particulièrement importantes pour ces deux sites qui bénéficient désormais d'une visibilité accrue au niveau départemental grâce à une signalétique spécifique « de terrain » (panneaux directionnels et d'information) et une communication dédiée via les supports de la Fédération de Dordogne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (publications, site internet, réseaux sociaux...).

Cette visibilité est également de niveau national puisque ces deux nouveaux sites sont référencés sur le site de la Fédération Nationale de la Pêche en France « Génération Pêche ». Ils apportent ainsi une attractivité supplémentaire au territoire par le biais du tourisme pêche.

La reconnaissance d'un travail de fond

Ces deux nouvelles labellisations viennent conforter le travail mis en place par le Conseil départemental de la Dordogne dans ce secteur. La base de loisirs de Rouffiac a obtenu le label « Parcours Pêche famille » en 2018, devenant ainsi le premier site départemental labellisé. Depuis, il a été rejoint par Miallet et Saint-Estèphe, avec une particularité pour ce dernier puisqu'il s'agit d'un réservoir mouche et carnassiers, unique en Nouvelle-Aquitaine de par sa superficie et ses spécificités (gratuit et il permet de pêcher en embarcation) particulièrement fréquenté

spécificités (gratuit et il permet de pêcher en embarcation) particulièrement fréquente.

La labellisation des Gorges de l'Auvézère intervient quelques années après qu'elles ont pu bénéficier d'une opération de développement économique et touristique de dimension départementale portée par la Communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord, avec l'appui du Département.

Des aménagements ont été effectués dans les Gorges avec la réalisation de deux passerelles de franchissement, le développement de cheminements, la mise en place d'un balisage et l'implantation d'un stade de slalom.

Ce projet a permis d'offrir à ce secteur un potentiel d'itinérances douces multi-activités des pratiques (parcours randonnée, parcours cyclo, parcours nautisme, parcours pêche, équestre, etc.) en lien avec une offre d'hébergements unique sur le département (Saint-Mesmin, Clairvivre, Rouffiac) générant des évènements, des animations et le montage de produits touristiques.

Les parcours de pêche labellisés

Les parcours de pêche sont labellisés dès lors qu'ils répondent à des critères nationaux précis, notamment en termes d'équipements, permettant aux pratiquants de s'adonner à la pêche dans les meilleures conditions en fonction de leurs attentes. Il existe trois types de parcours distincts :

Les parcours « découverte » destinés à la pratique de personnes débutantes désirant découvrir ou s'initier à la pêche dans de bonnes conditions d'accès et de sécurité avec un maximum d'assurance de réussite de première prise ;

Les parcours « famille » pour les personnes désirant pratiquer, comme leur nom l'indique, une pêche détente et récréative de qualité ;

Les parcours « passion » destinés aux pêcheurs confirmés sur des pêches spécialisées (salmonidés, carpes, carnassiers…).

Le soutien du Conseil départemental

L'activité pêche qui apporte une plus-value significative à l'attractivité touristique du territoire a conduit le Conseil départemental de la Dordogne à s'engager dans le développement du tourisme et loisir pêche avec le concours de la Fédération départementale de pêche avec laquelle il a noué depuis 2018 un lien étroit. Il lui permet de bénéficier de son expertise pour faire de la Dordogne une véritable destination pêche.

Ce partenariat privilégié a permis à la collectivité de mener à bien plusieurs réalisations importantes telles qu'un Schéma de développement du loisir pêche, la labellisation, la qualification « pêche » des sites et hébergements départementaux et leur promotion, la labellisation de portions de cours d'eau et rivières et leur promotion, ou encore l'aménagement en cales à bateaux de toutes les grandes rivières du Département (Dordogne, Isle, Dropt à ce jour).

En parallèle, le Département s'est attaché à développer un halieutisme à forte valeur ajoutée sur les plans d'eau départementaux à travers des opérations annuelles d'empoissonnement spécifiques pour répondre à cette demande. Il est par ailleurs moteur dans l'accompagnement de tous les projets de développement du tourisme et du loisir pêche, portés sur le territoire départemental.

https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/deux-nouveaux-parcours-de-peche-labellises-en-dordogne-22333566?

Une communication spécifique

Le partenariat entre le Département et la Fédération départementale de pêche se concrétise également sur le plan de la communication. Cela s’est traduit, par exemple, à travers la publication d’un guide touristique consacré à la pêche et aux activités de pleine nature en janvier 2021 en supplément de la revue « La pêche et les poissons », dont la diffusion est nationale et internationale.

Un topo-guide a également été diffusé : "Chemins de pêcheurs en Périgord", qui s’inscrit dans la volonté commune de développer une offre diversifiée, innovante, de qualité, et accessible à tous.